Multi-accueil collectif et familial

Dans un environnement pensé et aménagé avec soin, des professionnels de la petite enfance veillent au bien-être des enfants, à leur éveil et à leur épanouissement, et mettent en place des activités variées (éveil musical, pâte à modeler, peinture, pâtisserie…)



L'accueil collectif

La section « les petits moussaillons » accueille 10 enfants âgés de 10 semaines à 18 mois.
La section « les mini pirates » accueille 14 enfants âgés de 18 mois à 4 ans.

L’équipe est composée :

- D’une directrice, éducatrice de jeunes enfants
- D'une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants
- D’auxiliaires de puériculture
- D’assistantes petite enfance (titulaires d’un CAP)
- D’une intendante

- D’une psychologue vacataire
- D’un référent santé et accueil inclusif vacataire

La structure collective offre plusieurs possibilités d’accueil : L’accueil régulier qui va d'une journée à 5 jours par semaine ou l’accueil occasionnel permettant une certaine flexibilité dans l’accueil de l’enfant et selon les places vacantes

L’accueil familial

Les enfants sont accueillis au domicile d’une assistante maternelle du lundi au vendredi de 7h à 18h30 maximum selon les horaires de travail des parents. Elles sont agréées par le Département et salariées de la Mairie. Elles veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants accueillis, ainsi qu’à leur développement psychomoteur et affectif.

Elles participent à l’ensemble des activités proposées en accueil collectif énumérées ci-dessus.

Des ateliers de jardin d’éveil, à raison de deux fois par mois, sont proposés par l’éducatrice de jeunes enfants aux enfants à partir de 18 mois afin de favoriser la socialisation du tout-petit, son éveil et la séparation d’avec son assistante maternelle.

Des passerelles ont lieu entre les crèches collectives (associative et municipale) et familiale afin d’organiser une continuité de service en cas d’absence d’une assistante maternelle.

L’équipe est composée :

- D’une directrice, éducatrice de jeunes enfants
- D'assistantes maternelles
- D’une assistante administrative
- D’une psychologue vacataire
- D'un référent santé et accueil inclusif vacataire

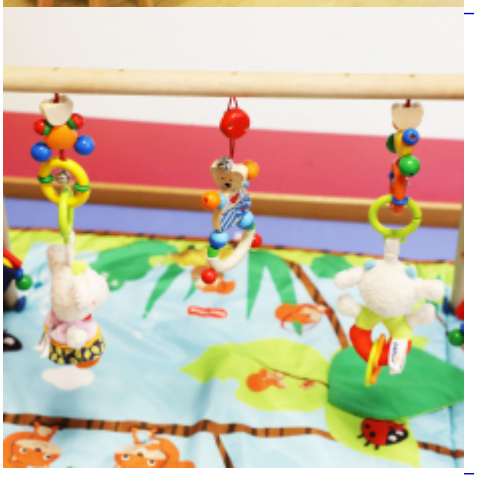
Modalités d’inscription au Multi Accueil

Les parents ou futurs parents, sont invités à se rapprocher du secrétariat de la Maison de la Petite Enfance afin de convenir d'un rendez-vous de pré-inscription, qui s'effectue à partir du 4ème mois de grossesse. A la suite de ce rendez vous, les familles rentreront sur la liste d'attente.

Chaque futur parent ou parent d’un jeune enfant, sera aussi convié à participer à une réunion présentant les différents modes d’accueil du jeune enfant sur la ville de Bessancourt, les prestations CAF liées à la naissance ou l’adoption, les missions de la PMI et les missions du RPE.







Maison Donald Winnicott
3 avenue Lamartine
95550
Bessancourt
01 30 40 44 00
creche@ville-bessancourt.fr
Infos pratiques

L'accueil collectif
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

L’accueil familial
Les enfants sont accueillis au domicile d’une assistante maternelle dans une

amplitude horaire qui varie selon les horaires de travail des parents (au plus tôt à partir de 7h00 et jusqu’à 18h30 au plus tard).

Documents
Document
Liste des maisons d'assistantes maternelles du Val d'Oise
Contact

L’accueil collectif
01 30 40 44 05
multi.accueil@ville-bessancourt.fr

L’accueil familial et Secrétariat
01 30 40 44 00
creche@ville-bessancourt.fr